

# RÉSISTONS À LA CASSE DE L'ÉCOLE !

## CONTRE LA LOI BLANQUER

Le projet de loi Blanquer est significatif du projet d'école du ministère : à la fois libéral et réactionnaire. Libéral parce qu'il organise le démantèlement du service public d'éducation, par les cadeaux faits au privé (article 3) ou par la précarisation organisée des missions d'enseignement (article 14). Réactionnaire par la volonté de museler la liberté de parole des enseignant-e-s (article 1), par la mise au pas de la formation des futur-e-s professeur-e-s (article 10) ou par l'obligation d'afficher le drapeau tricolore dans les salles de classe. Les modifications apportées par le débat parlementaire au Sénat sont clairement insuffisantes, et introduisent même des amendements inquiétants : financement accru du secteur privé, statut de directeur-riche d'école supérieur-e hiérarchique, avis des chef-fe-s d'établissement sur les mutations... La mise à l'écart par le Sénat de l'amendement introduisant les Établissements publics des savoirs fondamentaux montre que la mobilisation est à même de faire reculer le pouvoir. Mais ne nous y trompons pas : pour SUD éducation, c'est le retrait pur et simple du projet de loi qui est à l'ordre du jour !

## CONTRE LA PRÉCARITÉ

La loi Blanquer s'inscrit dans la continuité des réformes de casse du statut de la fonction publique, notamment par le recrutement de personnels précaires contractuels au lieu de fonctionnaires. C'est le cas notamment pour les AESH, qui seront amené-e-s à subir les temps partiels imposés, les CDD à répétition, et l'obligation pour compléter leur rémunération d'avoir la collectivité territoriale pour second employeur. Des journées de mobilisation sont d'ores et déjà prévues : le 15 mai rassemblement devant les rectorats et les DSDEN, le 23 mai une journée de grève et de manifestation. Combattons les réformes de casse du statut, luttons pour la titularisation de toutes et tous les précaires !

## CONTRE LES RÉFORMES DES LYCÉES ET DU BAC

Avant même la loi Blanquer, le ministère organisait le tri social généralisé. Parcoursup, c'est la sélection à l'université. La réforme du baccalauréat, c'est l'instauration de bacs maison qui n'auront pas la même valeur en fonction du lycée ou du territoire dans lequel il aura été obtenu. La réforme de la voie professionnelle, c'est la casse du lycée professionnel. La réforme du lycée général et technologique, c'est l'instauration d'un lycée à la carte, qui met en concurrence les lycées, les filières et les élèves, dégradation des conditions d'apprentissage. Combattons les contre-réformes Blanquer !

## NOS REVENDICATIONS

- le retrait du projet de loi Blanquer
- le retrait du projet de loi transformation de la fonction publique
- l'abrogation des contre-réformes des lycées, du baccalauréat, de Parcoursup
- l'abandon du projet de réforme des retraites
- une augmentation des salaires pour aller vers l'égalité salariale
- une baisse du nombre d'élèves par classe : 20 élèves maximum par classe, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA
- la mise en place de pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices
- une école égalitaire et émancipatrice

